

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 21 janvier 2026 à 14 h à la maison des associations.

Absent : Jacky Coulombs

Présentation des nouveaux horaires des activités du jeudi avec inclusion de la danse latino

Un nouveau cours de danse latino est programmé de 13 h 45 à 14 h 45 salle de la Coubre animé par Mariana. Le yoga 4 (yoga du rire) est maintenu salle Chassiron mais de 13 h à 14 h. Pour la danse en ligne, il n'est pas envisagé pour l'heure d'organiser de cours débutants. Le cours de Sandra se déroulera désormais de 15 h à 16 h 15 et s'adressera aux adhérents confirmés. La réduction d'horaire n'entraînera pas de perte de salaire.

Il y a beaucoup de demandes d'inscription pour le cours de stretching postural, mais Stéphanie n'a pas de possibilité. Carol réfléchit pour organiser un cours de stretching pur avec Estelle qui intervient occasionnellement en remplacement d'Houria.

Coordinatrices

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'activités, il serait opportun d'étoffer le groupe des coordinatrices et coordinateurs. Cette question sera examinée lors du premier Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Alfred, dont le mandat arrive à expiration, annonce qu'après avoir oeuvré pendant de longues années au sein de l'association , il ne se représente pas.

Carol indique qu'elle a reçu une candidature, celle de Mme Françoise QUERE. Une candidature supplémentaire permettrait d'étoffer le Conseil.

Présentation du bilan financier

Jean fait une présentation rapide du bilan financier qui témoigne de la bonne santé de l'association .

Ce document sera détaillé lors de l'Assemblée Générale.

470 adhérents (sur 487 inscrits) ont réglé leur cotisation. L'augmentation des produits financiers est liée au changement récent de banque. Jean explique que l'action de formation concerne Stéphanie et est réglée une année sur deux, en alternance avec son autre employeur.

Il a estimé à 9334 € le montant de la subvention en nature accordée par la mairie en mettant les salles gracieusement à la disposition de l'association.

Une augmentation de 2 % des rémunérations des animatrices est appliquée depuis le 1^{er} janvier.

Organisation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale sera ouverte à 10 heures. La présence des administrateurs est souhaitée à partir de 9 heures pour l'installation de la salle et l'accueil et le pointage des participants.

Carol indique que le traiteur retenu, le Bel Air à Aytré, est le même que celui des soirées dansantes. Il assurera l'ensemble du service (installation, service à table et nettoyage).

La séance est levée à 17 h 30.

La Secrétaire,
Michelle Audonnet

La Présidente,
Carol Gautier